

**PROJET DE DECISION N°**  
*sur la création de l'Académie Africaine des Langues*

Le Conseil des Ministres de l'Union Africaine réuni à Lusaka (Zambie)  
du 2 au 11 Juillet 2001

1. Prend note du rapport ;
2. Félicite Son Excellence Monsieur Alpha Oumar KONARE, Président de la République du Mali pour l'initiative combien opportune qu'il a prise de proposer la création de l'Académie Africaine des Langues, facteur de développement et de compréhension mutuelle susceptible de contribuer à la construction de la paix et à la renaissance africaine ;
3. Décide d'octroyer à l'Académie, le statut d'institution spécialisée de l'Union Africaine ;
4. Demande au Secrétaire Général de soutenir financièrement l'Académie dès sa phase de démarrage ;
5. Invite tous les Etats membres, la société civile ainsi que toute la communauté scientifique africaine et internationale concernée à participer activement aux activités de l'Académie ;
6. Lance un appel à tous les partenaires au développement de l'Afrique pour qu'ils apportent le concours financier et technique nécessaire aux activités de l'Académie.

**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

---

2001

# Projet de décision N° sur la création de l'Académie Africaine des Langues

ACALAN

ACALAN

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/1468>

*Downloaded from African Union Common Repository*